

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

**PAYS de
FILIÈRE**

Bilan des actions 2012



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FILLIERE

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
RAPPORT D'ACTIVITES
BILAN DES ACTIONS
ANNEE 2012

Préambule

En décembre 2006, la Communauté de Communes du Pays de Fillière a signé un Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales, qui s'inscrit dans la continuité du contrat temps libre. En 2010, la CCPF signe le CEJ 2ème génération.

Dans le cadre du CEJ 2^{ème} génération (2010-2011-2012-2013) sont poursuivies les actions suivantes :

- 1.1 Coordination administrative, financière et technique
- 1.2 Coordination soutien aux associations partenaires
- 2.1 Accueil de loisirs mercredi 3-12 ans
- 2.2 Accueil de loisirs petites vacances 3-12 ans
- 2.3 Accueil de loisirs mercredi 3-12 ans
- 2.4 Accueil de loisirs petites vacances 3-12 ans
- 2.5 Accueil de loisirs été 3-12 ans
- 3.1 Offres d'animation éducatives pour les collégiens et lycéens durant les vacances
- 5.1 Accompagnement des pratiques sportives collectives après l'école
- 5.2 Accompagnement des pratiques sportives collectives durant les vacances scolaires

Présenté en conseil de communauté le 28 février 2013

Action 1.1 : Coordination administrative, financière et technique

Les orientations, projets ou décisions sont étudiés et débattus au sein d'un comité de pilotage composé de douze élus, représentant chacun une commune du Pays de Fillière, qui s'est réuni 6 fois dans l'année (17/01 ; 01/02 ; 23/02 ; 27/03 ; 03/07 ; 03/10)

Le président du comité de pilotage est Madame Catherine GÜRLIAT, maire de la commune d'Evires, vice-présidente de la Communauté de Communes du Pays de Fillière.

Les membres du comité de pilotage sont :

- Monsieur Jean-Yves RUBIN-DELANCHY et Madame Florence SURGIT représentant la commune d'Aviernoz,
- Madame Pascale HEINRICH représentant la commune de Charvonnex,
- Mesdames Sylvie ROUX, Madeleine CHEVALLIER représentant la commune de Groisy,
- Madame Chantal BIOLLAY et Monsieur Patrick MACARET représentant la commune de Naves Parmelan,
- Madame Michèle MACHET représentant la commune des Ollières,
- Madame Patricia HALLIER représentant la commune de Saint-Martin-Bellevue,
- Madame Nadine MOUTHON représentant la commune de Thorens Glières,
- Madame Béatrice THOLLON et Madame Chantal DURET représentant la commune de Villaz.

L'application des décisions arrêtées par le comité de pilotage et entérinées par le conseil de communauté, le suivi du budget alloué ainsi que la maîtrise des dépenses sont assurés et contrôlés par un coordinateur administratif, financier et technique, Monsieur Nicolas Tissot dont le temps de travail affecté à ce poste représente 80% d'un temps complet.

La mise en œuvre des actions ainsi que les relations qui en découlent avec les associations partenaires entrent dans le cadre de la coordination technique.

Dans le cadre de cette coordination technique, outre les relations régulières entreprises avec les associations partenaires, il anime aussi les comités techniques des accueils de loisirs 3/12 ans.

Ponctuellement, il remplace les animateurs ou directeurs en cas d'absence ou formation sur les accueils de loisirs 3/12 ans.

Action 1.2 : Coordination soutien aux associations partenaires

Madame Christine Perrissin Fabert, employée à 70% par la collectivité, consacre l'intégralité de son temps de travail à la gestion administrative 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 5.1 et 5.2. Concrètement, cet agent gère les inscriptions, la facturation ainsi que le volet communication des quatre centres de loisirs 3-12 ans ouverts sur le Pays de Fillière ainsi que les inscriptions à l'activité Pass'sports :

- élaboration et diffusion des flyers dans les écoles maternelles et primaires des neuf communes de la CCPF pour chacune des périodes (rentrée scolaire, vacances de Toussaint, vacances d'hiver, vacances de printemps, été),
- envoi en fin d'année scolaire des dossiers d'inscriptions pour l'année suivante aux familles utilisatrices (fiche inscription + fiche sanitaire),
- enregistrement des inscriptions pour les mercredis et petites vacances,
- élaboration et envois des factures mensuelles pour les mercredis (à terme échu),
- élaboration et envoi des factures pour les petites vacances (avant l'ouverture des centres).
- envoi des lettres de relance pour oublis ou défauts de paiements.

Madame Perrissin est remplacée en décembre par Madame Séverine Mugnier.

Analyse :

La centralisation des informations est toujours appréciée par les partenaires et les familles. Le volet communication est en étude afin de faciliter l'accès aux informations par les parents. Le dossier d'inscription sera aussi modifié pour la rentrée scolaire 2013/2014.

En 2012, la Communauté de Communes continue d'aider les jeunes du Pays de Fillière à se former aux métiers de l'animation en prenant en charge financièrement :

- 1 session de perfectionnement BAFA de Mademoiselle Marie Lombard, animatrice du centre de loisirs de Villaz (prise en charge totale du coût déduction faite de la bourse CAF et du conseil général).
- 2 sessions de base BAFA de :
 - Mademoiselle Hajar Bouaziz, animatrice du centre de loisirs de Villaz (prise en charge totale du coût déduction faite de la bourse CAF et du conseil général).
 - Monsieur Cyril Bouas animateur du centre de loisirs de Groisy (prise en charge totale du coût déduction faite de la bourse CAF et du conseil général).
 - 1 session de formation de base BAFD de Mademoiselle Amélie Albrecht du centre de loisirs de Villaz (prise en charge totale du coût déduction faite de la bourse CAF et du conseil général).

Analyse :

Même si les équipes d'animation des mercredis se sont stabilisées, la Communauté de Communes continue sa démarche de soutien financier pour la formation des animateurs. La plupart d'entre eux reste un an sur le territoire. Un souhait, des gestionnaires d'accueils de loisirs, est avancé sur le territoire pour former davantage les animateurs et directeurs. Une dynamique de professionnalisation est importante sur un territoire démunis de vie étudiante. Une harmonisation des salaires des vacataires est en cours entre gestionnaires afin de ne pas pénaliser certain (Conventions collectives différentes). Un effort est fait de part la CCPF pour qu'un animateur ou deux par centre soient payés au taux horaire en fonction de leur engagement sur une année.

Le recrutement des vacataires reste difficile sur le secteur de la CCPF pour les vacances scolaires.

Le secteur Enfance Jeunesse aide aussi, au travers de cette action, des associations qui travaillent en faveur de la jeunesse, dans la diffusion de leurs publicités pour leurs manifestations. L'association L'Outil en Mains ainsi que les bibliothèques dans le cadre du projet Livr'Évasion sollicitent ainsi ponctuellement la Communauté de Communes pour la réalisation de courriers, convocations et photocopies.

Action 2.1 : Accueil de loisirs mercredi 3-12 ans

Les accueils de loisirs du Pays de Fillière fonctionnent sur une année scolaire soit pour cette année 2012, 36 mercredis.

Les trois associations partenaires de la Communauté de Communes dans cette action depuis son début, à savoir, l'AFR de Groisy, le FJEP de Villaz et la MJC du Pays de Fillière, continuent en 2012 d'assurer le fonctionnement des accueils de loisirs du mercredi. L'accueil de Loisirs de Villaz est repris en gestion directe par la CCPF suite au souhait de l'Association du FJEP le 1^{er} janvier 2012.

La volonté d'appliquer une politique globale et commune est renouvelée. Des tarifs communs, l'application du quotient familial, les horaires, les permanences d'inscriptions, les temps forts, la cohérence dans la rémunération des animateurs sont appliqués par les 3 associations.

Mademoiselle Sandrine MACHEBEUF, remplacée par Mademoiselle Amélie ALBRECHT en septembre 2012, Mademoiselle Audrey VALEYRE, Monsieur Benjamin HARCOURT sont respectivement directeurs des accueils de loisirs de Villaz, de Thorens Glières et de Groisy. La durée de travail consacrée par chacun à la direction d'un accueil représente 60% d'un temps complet. 2426 journées enfants sont recensées en 2012 contre 2178 enregistrées sur les trois centres en 2011 soit une augmentation de 10% (cf. détail en pièce jointe n°1 effectifs accueils de loisirs).

Analyse :

Une très belle année est à noter pour la fréquentation des mercredis sauf sur l'accueil de loisirs de Villaz où les effectifs sur le 2^{ème} trimestre se sont écroulés (Directrice en Arrêt de travail et démotivation de l'équipe). Un très bon travail des équipes stables répond aux attentes et aux besoins des familles. En fonction des décisions sur la réforme des rythmes scolaires, les professionnels de l'animation se questionnent sur l'avenir des accueils des mercredis. La question reste sans réponses et de fait motive les animateurs à moins s'engager sur de la formation professionnelle.

Chaque centre de loisirs possède la liberté de proposer ses projets pédagogiques sur les mercredis. Par contre des projets communs rassemblent les accueils afin de travailler sur des objectifs de diversité et de tolérance.

L'opération « Livr'Évasion » s'inscrit dans le programme des accueils de loisirs. 9 bibliothèques du Pays de Fillière y participent, ce qui représente 80 participants, âgés de 9 à 11 ans. Une centaine d'enfants issus des accueils de loisirs sont associés au projet. Un spectacle pour les enfants est proposé (Cirque Filyfolia). La rencontre avec un auteur a eu lieu sur cette journée pour les plus grands.

Action 2.2 : Accueil de loisirs petites vacances 3 – 12 ans

Durant les petites vacances, les accueils de loisirs de Groisy, Thorens Glières et Villaz ouvrent leurs portes, soit au total 29 journées réparties comme telles :

- vacances d'hiver = 10 jours,
- vacances de printemps = 9 jours,
- vacances d'automne = 10 jours.

Les accueils de loisirs proposent en commun (Que fait mon doudou derrière mon dos ?, vikings et dragons puis les médiévales (hiver), intrigue à la ferme et les arts de rue, (printemps), coussinou bonhomme d'automne et 61 secondes chronos (automne).

Sur ces trois centres, 2323 journées enfants sont enregistrées. Augmentation de 769 journées enfants par rapport à 2011 environ 26.5 enfants par jour en plus accueillis. (cf. détail pièce jointe n° 1 effectifs accueils de loisirs).

Analyse :

Cette augmentation confirme celle des mercredis. Les programmes répondent partiellement aux attentes des familles car la tranche d'âge + de 10 ans est peu voire pas représentée. La stabilité des équipes des mercredis permet d'avoir des équipes plus importantes sur les vacances en embauchant des animateurs vacataires. Le travail de formation de la CCPF se fait sentir car une majorité de jeunes animateurs habitent sur le territoire

Les familles extérieures au Pays de Fillière sollicitent de plus en plus les accueils de loisirs de la CCPF Une politique est mise en place afin de donner la priorité aux familles du Pays de Fillière. Sur 3 semaines d'inscription, seule la dernière semaine est ouverte aux familles résidants à l'extérieur du Pays de Fillière.

Action 2.3 : Accueil de loisirs mercredis 3 – 12 ans

Pour mémoire, l'accueil de loisirs Familles Rurales de Saint-Martin Bellevue débute son fonctionnement sur les mercredis en septembre 2006.

De ce fait et pour respecter les modalités de financement de la CAF, son activité ne peut être intégrée dans l'action 2.1.

L'association dispose du même soutien technique, administratif et financier de la CCPF et travaille en collaboration avec les trois autres structures organisatrices. L'Association fait part à la CCPF de sa volonté d'arrêter l'accueil de loisirs. La CCPF reprend en direct la gestion de celui-ci le 1^{er} septembre 2012.

Au cours des 36 mercredis de l'année 2012, 769 enfants sont accueillis soit une augmentation de 50 journées enfants par rapport à 2011. (cf. ; détail pièce jointe n°1 effectifs accueils de loisirs)

La direction du centre est assurée par Madame Anouk Giraud.

Action 2.4 : Accueil de loisirs petites vacances 3 – 12 ans

Pour mémoire, l'association Familles Rurales de Saint-Martin Bellevue a ouvert pour la première fois ses portes des petites vacances pour les vacances de printemps 2006.

De ce fait et pour une contrainte de financement, son activité ne peut être intégrée dans l'action 2.2.

L'association dispose du même soutien technique, administratif et financier de la CCPF et travaille de concert avec les trois autres structures organisatrices.

En 2012, les petites vacances concernent 29 journées réparties comme telles :

- vacances d'hiver = 10 jours,
- vacances de printemps = 9 jours,
- vacances d'automne = 10 jours.

647 enfants sont accueillis en 2012 contre 579 en 2011. (cf. détail pièce jointe n°1 effectifs accueils de loisirs).

Action 2.5 : Accueil de loisirs été 3 – 12 ans

4407 journées enfants sont recensées en 2012 contre 4214 journées enfants en 2011 soit une augmentation de 4% sur les quatre centres. 20 jours d'ouverture sur le mois de juillet (cf. détail pièce jointe n°1 effectif des accueils de loisirs).

Chaque accueil de loisirs propose ses projets. Du fait des grands effectifs sur chaque accueil, les directeurs souhaitent fonctionner en interne. Quelques temps de regroupement entre accueils sont à noter afin de répondre à des notions de mutualisations. (Sorties et commandes de cars communes)

Au total sur l'année et toutes périodes confondues, 10572 journées enfants sont enregistrées. Une augmentation de 12.5% des effectifs.

Analyse :

Des constructions nouvelles sont enregistrées sur certains secteurs notamment sur Groisy (44 naissance sur 2011 et 37 sur 2012). La demande est importante sur le territoire puisque de nombreuses familles se préoccupent de plus en plus tôt dans l'année des programmes réalisés par les directeurs. Du fait d'une bonne organisation des gestionnaires, il est très rare qu'une demande d'une famille soit refusée par faute de places. Une réflexion sera engagée très prochainement pour l'ouverture d'un accueil sur la deuxième quinzaine du mois d'août.

Action 3.1 : Offre d'animation ados

Ce centre de loisirs adolescents, organisé par l'association MJC de la Fillière est dirigé par Mademoiselle Audrey VALEYRE.

Petites vacances :

- *Hiver (13/02 au 24/03)*

9 activités sont proposées sur le séjour, ainsi qu'une nuitée en refuge. Au total 619 heures d'accueil. 32 jeunes de 11.2 à 14.7 ans participent aux activités. 21 garçons et 11 filles.

Les activités proposées sont orientées pour constituer un groupe. Des activités de cohésion sont mises en places. (Nuits en refuge avec un Accompagnateur Moyenne montagne, ludo game : jeu de société, tournois de ping pong, sortie raquettes.). Une aide aux devoirs est proposée et répond à un besoin de quelques jeunes.

- *Printemps (10/04 au 20/05)*

En deux semaines (9 jours), 9 activités différentes ont été proposées. Toutes ont eu lieux.

Au total, soit 552 heures d'animation, soit une baisse par rapport à 2011. (600heures pour 2011). 21 jeunes de 11.4 à 14.9 ans participent aux activités.

Les activités proposées s'orientent vers la pratique sportive (rando roller, parcours aventure, patinoire, manuelle customisation d'objets et culturelle cinéma). Une rencontre avec la MJC des Teppes est effectuée afin de créer du lien avec des jeunes de la ville.

- *Automne (24/10 au 31/10)*

73 jeunes sont accueillis sur 85 places sur 9 jours. Une belle fréquentation pour cette période de l'année.

Les activités sont diverses ; stage micro fusée, journée de formation à PSCI, journée avec un restaurateur sur l'alimentation, atelier cuisine chinoise.....

Analyse :

Le travail proposé par l'animatrice autour de thématiques différentes est valable puisque les jeunes se sont fédérés. L'animatrice est devenue référent de ce groupe et peut avoir une lecture du secteur et des besoins des jeunes très précise. Les animations proposées répondent quand cela est possible aux envies des jeunes. Une mise en place de temps de concertation avec les jeunes pour l'élaboration du projet des prochaines vacances est très pertinent. Les rythmes sont très bien respectés et les demandes passées de mise en place de soirées ont été entendues par l'animatrice. Une belle fréquentation est à noter sur cette année. Une réflexion doit être engagée pour développer l'accueil des jeunes sur la CCPF car la structure accueillante est sur Thorens Glières et le problème de déplacement des jeunes n'est pas résolu.

Vacances d'été :

- *du 09 juillet au 03 aout 2012*

4 semaines d'animation sont proposées avec un projet par semaine et un fil conducteur sur le mois. 35 journées différentes

189 heures d'animation

285 journées jeunes contre 275 en 2011

49 jeunes différents participent au séjour. 30 garçons et 19 filles.

Les diverses activités proposées sur les thématiques suivantes, eau, terre, air, feu ont permis à chaque jeune de se retrouver dans ce qu'il a envie de faire.

Baignade, master chef, passerelle avec l'accueil de loisirs enfants, canyoning, stage poterie, course d'orientation, mini golf, spéléologie, luge été, parapente, cinéma, formation aux premiers secours....

Analyse :

Une fréquentation à la hausse est sensible. Les activités sont très adaptées aux jeunes, qui aiment participer à une animation en groupe. Pas de mini-camp prévu pour l'année 2012 par rapport à la législation. Les activités proposées ont pallié à la non-mise en place de séjours courts, très demandés et appréciés des jeunes.

Action 5.1 : Accompagnement des pratiques sportives collectives après l'école

Mathieu DUPORT ROSAND, animateur territorial, employé de la mairie de Villaz et mis à disposition de la CCPF à hauteur de 30% de son temps de travail, intervient après l'école à Charvonnex le (lundi), à Naves Parmelan (mardi), à Aviernoz (jeudi), à Villaz (vendredi).

Nicolas TISSOT Coordinateur du Contrat Enfance Jeunesse intervient sur les communes des Ollières (lundi), Thorens Glières (mardi) et Evires (jeudi).

Communes	Jours	Nbre d'enfants	Age
Charvonnex	Lundi	12	6/12 ans
Les Ollières	Lundi	12	6/12 ans
Naves Parmelan	Mardi	12	6/12 ans
Thorens Glières	Mardi	12	6/12 ans
Aviernoz	Jeudi	12	6/12 ans
Evires	Jeudi	12	6/12 ans
Villaz	Vendredi	12	6/12 ans

Les activités sont proposées sur les salles des fêtes en cas de mauvais temps ou sur les équipements sportifs mis à disposition des communes de la CCPF. Les initiations sportives sont proposées gratuitement et librement, aux enfants de CE1 au CM2 (quelques CP sur certaines séances), à raison d'une heure par séance. Les enfants participant à chacune des séances habitent sur le territoire de la commune qui accueille l'activité.

Les animations sportives proposées permettent à l'enfant de découvrir les différents sports collectifs (jeux de balles et ballons).

Les objectifs fixés au départ, à savoir :

- développer des temps de pratiques collectives du sport,
- proposer des animations sportives sur les équipements multisports,
- associer les enfants à l'organisation,
- faciliter, stimuler l'accès aux clubs sportifs,

sont toujours respectés.

Analyse :

Les activités sportives connaissent un franc succès. Sur certaines communes, la CCPF est contrainte de refuser des enfants.

Les communes de Groisy et St Martin Bellevue ne sont toujours pas couvertes. Une école en construction pour la première et de fait un établissement pas sécurisé pendant les travaux pour accueillir des enfants en extérieur et pour la deuxième un problème de place pour l'activité en indoor en cas de mauvais temps.

Une participation de 10 euros par famille est demandée depuis septembre 2012 pour les frais de dossier.

Action 5.2 : Accompagnement des pratiques sportives collectives durant les vacances scolaires

Matthieu DUPORT ROSAND organise les activités pendant les vacances scolaires dans la limite de son temps de travail à savoir 30% sur l'année pour la CCPF.

Des animations sont aussi programmées sur le même modèle que celles assurées le soir après l'école c'est-à-dire : initiation à la pratique sportive en proximité, à Aviernoz, Groisy (au gymnase du Parmelan), Villaz et sur Charvonnex.

Un stage football a réuni durant 2 semaines de juillet 2012, 54 enfants de 9 et 10 ans. Ce stage de « perfectionnement » est proposé en partenariat avec les 3 clubs de Foot du Territoire.

La mise à disposition d'une éducatrice sportive par l'association du Hand Ball de la Fillière permet de venir enrichir les activités des accueils de loisirs enfants 3/12 ans

Analyse :

Pass'sport sur les vacances est un succès. La mise en place d'activités comme la gymnastique, l'athlétisme répond à une demande de parents adhérents d'animations originales sur un territoire où ce type d'activités n'existe pas. La période de l'été est en réflexion afin de mettre en place un nouveau stage axé sports.

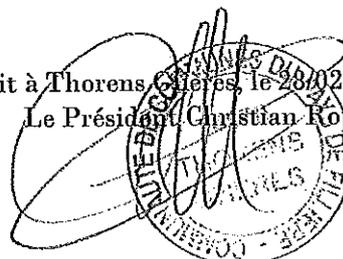
BILAN FINANCIER 2012

2012	dép par CCPF	dép AFR Groisy	dép par MJC	dép AFR St Martin	dép par mairie de Villaz	TOTAL
1.1 coordination administrative	27859.12					27859.12
1.2 coordination soutien aux assos	20299.46					20299.46
2.1 accueil loisirs 3-12 ans mercredi	22905.71	3588.97	5487.62			33289.19
2.2 accueil loisirs 3-12 ans petites vacances	5597.68	12.07	-1084.48			4525.27
2.3 accueil loisirs 3-12 ans mercredi	2093.53			-1028.27		1065.26
2.4 accueil loisirs 3-12 ans petites vacances	1782.92			804.2		2587.12
2.5 accueil loisirs 3-12 ans été	-2118.1	-229.75	-2370.67	1383.3		-3335.22
3.1 offres animation ados vacances			16160.5			16160.5
5.1 activités sportives après école	4799.09				6257.12	11056.21
5.2 activités sportives durant les vacances	-1469.04				3493.91	2024.87

114 224.99 €

Budget prévu 130000

Fait à Thorens-Chères, le 23/02/2013
Le Président Christian Rophille



annexe 1effectifs alsh 3/12 ans

	2009	2010	2011	2012
Groisy				
mercredis	862	703	745	947
petites vacances	691	655	626	1000
vacances été	1120	1120	1337	1473
Villaz				
mercredis	688	694	665	591
petites vacances	578	478	478	566
vacances été	842	936	946	903
Thorens Glières				
mercredis	426	470	768	888
petites vacances	362	381	450	757
vacances été	755	809	909	1064
St Martin				
mercredis	632	598	719	769
petites vacances	649	642	579	647
vacances été	929	1058	1022	967

Total 8534 8544 9244 10572



**Contrat Enfance Jeunesse
Communauté de Communes du Pays de FILLIÈRE
RECAPITULATIF GENERAL DES DEPENSES**

REPARTITION DES DEPENSES

	2012	CCPF	CCPF Al villaz	CCPF Al St Martin Bellevue	Familles Rurales de St Martin	AFR Groisy	MJC de La FILLIÈRE	Mairie de Villaz	total
1.1	Coordination financière, administrative et technique	27 859.12 €							27 859.12 €
1.2	Soutien aux associations partenaires	20 299.46 €							20 299.46 €
2.1	Accueils de loisirs 3/12 ans mercredi	1 825.10 €	21 080.71 €			3 588.97 €	5 487.62 €		31 982.40 €
2.2	Accueils de loisirs 3/12 ans petites vacances	4 092.40 €	1 505.28 €			12.07 €	-1 084.48 €		4 525.27 €
2.3	Accueils de loisirs 3/12 ans mercredi			2 093.53 €	-1 028.27 €				1 065.26 €
2.4	Accueils de loisirs 3/12 ans petites vacances			1 782.92 €	804.20 €				2 587.12 €
2.5	Accueils de loisirs 3/12 ans vacances été	290.00 €	-2 408.10 €		1 383.30 €	-229.75 €	-2 370.67 €		-3 335.22 €
3.1	Offres d'animation pour les collégiens et lycéens						16 160.50 €		16 160.50 €
5.1	Activités sportives après l'école	4 799.09 €						6 257.12 €	11 056.21 €
5.2	Activités sportives durant les vacances	-1 469.04 €						3 493.91 €	2 024.87 €
									0.00 €
	TOTAL	57 696.13 €	20 177.89 €	3 876.45 €	1 159.23 €	3 371.29 €	18 192.97 €	9 751.03 €	114 224.99 €

Compte versé sur année 2012		0.00 €	16 220.37 €
versement 2013 sur exercice 2012		3 371.29 €	1 972.60 €
		1 159.23 €	9 751.03 €

Bilan financier voté par le Conseil de Communauté de la CCPF le

Thorens glières le 28.07.2013
Le Président
Christian Rophille

Année 2012

Contrat Enfance Jeunesse

Communauté de Communes du Pays de Fillière

Action 1.2

COORDINATION Soutien aux Associations Partenaires

Fournisseur	Nature des Dépenses	N° de facture	Montant	N° mandat	Date
Aiga	Formation agents		1070.42	52	
Abrasax	Encart Pub		216.97	131	
Poste	Affranchissement fev 2012		522.81	147	
IFAC	BAFD Amélie Albrecht		460	152	
Soho Bureau	Fournitures diverses		35.86	195	
UFCV	BAFA Marie Lombard		103.29	469	
UFCV	BAFA Cyril Bouas		395	622	
Béatrice Pipers	BAFA Hajar Bouaziz		555	470	
Aiga	Formation agents		222.46	559	
Motillet Bernard	Visite médicale CH Pérrissin		34.5	729	
Poste	Consommation 2012		603.35	792	
Orange	internet nov2012		48.68	819	
Régie d'avance CCPf	Frais de formation Sev Mugnier		107.5	902	
Aiga	Formation Sev Mugnier		965.17	926	
Régie d'avance CCPf	Frais de formation Sev Mugnier		13.7	943	
Christine Pérrissin Fabert	Salaires 2012 avec aide de l'état		14944.75		
TOTAL			20299.46		

Factures réglées par CCPF
Le Président, Monsieur Christian Rophille

Année 2012

Contrat Enfance Jeunesse

Communauté de Communes du Pays de Fillière

Action 5.1

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES COLLECTIVES après l'école

Fournisseur	Nature des Dépenses	N° de facture	Montant	N° mandat	Date
Casal sport	matériel sport	422		440	
Mairie de villaz	Mise à disposition Educateur sportif		5860.36	706	
Mairie de villaz	frais kilométriques		396.76		
Nicolas Tissot	17% temps plein		5542.37		
Nicolas Tissot	frais kilométriques		454.72	556	
TOTAL			12676.21		

Factures réglées par CCPF
Le Président, Monsieur Christian Rophille



CCPF Villaz

NATURE DES DEPENSES	Mercredis			Petites vacances				Vacances été			sous total			total général
	janvier à mars	avril à juin	septembre à décembre	hiver	printemps	automne	juillet/août	1er semestre	2ème semestre	total				
Alimentation														
Gouters	161.14 €	91.77 €	264.79 €	139.46 €	161.13 €	70.37 €	407.27 €	1 416.40 €	742.43 €	2 158.83 €				
Repas adultes								0.00 €	0.00 €	0.00 €				
Repas enfants	986.41 €	954.67 €	1 821.49 €	1 257.59 €	1 104.98 €	1 377.88 €	5 274.59 €	4 303.65 €	8 473.96 €	12 777.61 €				
Pédagogie														
Pharmacie			16.50 €				193.47 €	138.45 €	209.97 €	348.42 €				
entretien matériel info	215.88 €							215.88 €	0.00 €	215.88 €				
Fournitures et matériels	102.48 €	138.45 €	193.13 €				329.60 €	240.93 €	522.73 €	763.66 €				
transport		270.00 €					1 074.00 €	270.00 €	1 074.00 €	1 344.00 €				
Sorties/animations			120.00 €				1 363.60 €	0.00 €	1 483.60 €	1 483.60 €				
Salaires														
Directeur	1 937.37 €	4 932.97 €	6 013.99 €	0.00 €	947.71 €	1 995.58951 €	3 430.71 €	7 818.05 €	11 440.29 €	19 258.34 €				
Animateurs	3 083.12 €	4 908.61 €	6 018.89 €	2 459.50 €	1 516.33 €	2 393.12 €	7 977.82 €	11 967.56 €	16 389.83 €	28 357.39 €				
Personnel ménage/cantine	612.30 €	927.55 €	903.30 €	466.81 €	454.68 €	957.86 €		2 461.34 €	1 861.16 €	4 322.50 €				
Taxe sur salaires								0.00 €	0.00 €	0.00 €				
Formation visite medic	46.00 €						223.00 €	46.00 €	223.00 €	269.00 €				
Assurances-frais ancv	2.00 €	2.00 €					4.00 €	4.00 €	4.00 €	8.00 €				
Communication														
Frais de poste								0.00 €	0.00 €	0.00 €				
téléphone portable	36.06 €	63.01 €	53.54 €				30.00 €	99.07 €	83.54 €	182.61 €				
Frais divers														
déplacement personnel								0.00 €	0.00 €	0.00 €				
Frais de route								0.00 €	0.00 €	0.00 €				
Total	7 182.76 €	12 289.03 €	15 405.63 €	4 323.36 €	4 184.83 €	6 794.82 €	20 308.06 €	28 981.33 €	42 508.51 €	71 489.84 €				

NATURE DES RECETTES	Mercredis			Petites vacances				Vacances été			sous total			total général
	janvier à mars	avril à juin	septembre à décembre	hiver	printemps	automne	juillet	1er semestre	2ème semestre	total				
Participation Familiales	3 365.00 €	1 517.00 €	6 598.00 €	4 317.00 €	3 382.50 €	3 499.00 €	18 829.40 €	12 581.50 €	28 926.40 €	41 507.90 €				
Prestation CAF	595.84 €	474.32 €	1 246.56 €	811.44 €	674.24 €	733.04 €	3 539.76 €	2 555.84 €	5 519.36 €	8 075.20 €				
Bons CAF				45.00 €	143.00 €	192.50 €	347.00 €	188.00 €	539.50 €	727.50 €				
Bons MSA								0.00 €	0.00 €	0.00 €				
unifformation								0.00 €	0.00 €	0.00 €				
Total	3 960.84 €	1 991.32 €	7 844.56 €	5 173.44 €	4 199.74 €	4 424.54 €	22 716.16 €	15 325.34 €	34 985.26 €	50 310.60 €				
resultats périodes	-3 221.92 €	-10 297.71 €	-7 561.07 €	850.08 €	14.91 €	-2 370.28 €	2 408.10 €	-12 654.64 €	-7 523.25 €	-20 177.89 €				
resultats		-21 080.71 €			-1 505.28 €		2 408.10 €							
Efficacité (journées enfants)	152	121	318	207	172	187	903	652	1408	2060				
prix moyen/enfants/jour	22.14 €	12.54 €	20.75 €	20.86 €	19.67 €	18.71 €	20.85 €							
coût brut/enfants/jour	47.26 €	101.56 €	48.45 €	20.89 €	24.33 €	36.34 €	22.49 €							
déficit net/enfants/jour	-25.12 €	-89.03 €	-27.70 €	-0.03 €	-4.66 €	-17.62 €	-1.64 €							
résultats		mercredis	-21 080.71 €											
		petites vacances	-1 505.28 €											
		été	2 408.10 €											
		Prise en charge CCPF	-20 177.89 €											



Le Président
Christian Rophille

